

Les mesures en faveur de l'emploi des personnes handicapées en Limousin

Rencontre avec les associations dans le cadre du PRITH



**Mesures
en faveur de l'emploi
des personnes handicapées
en Limousin**

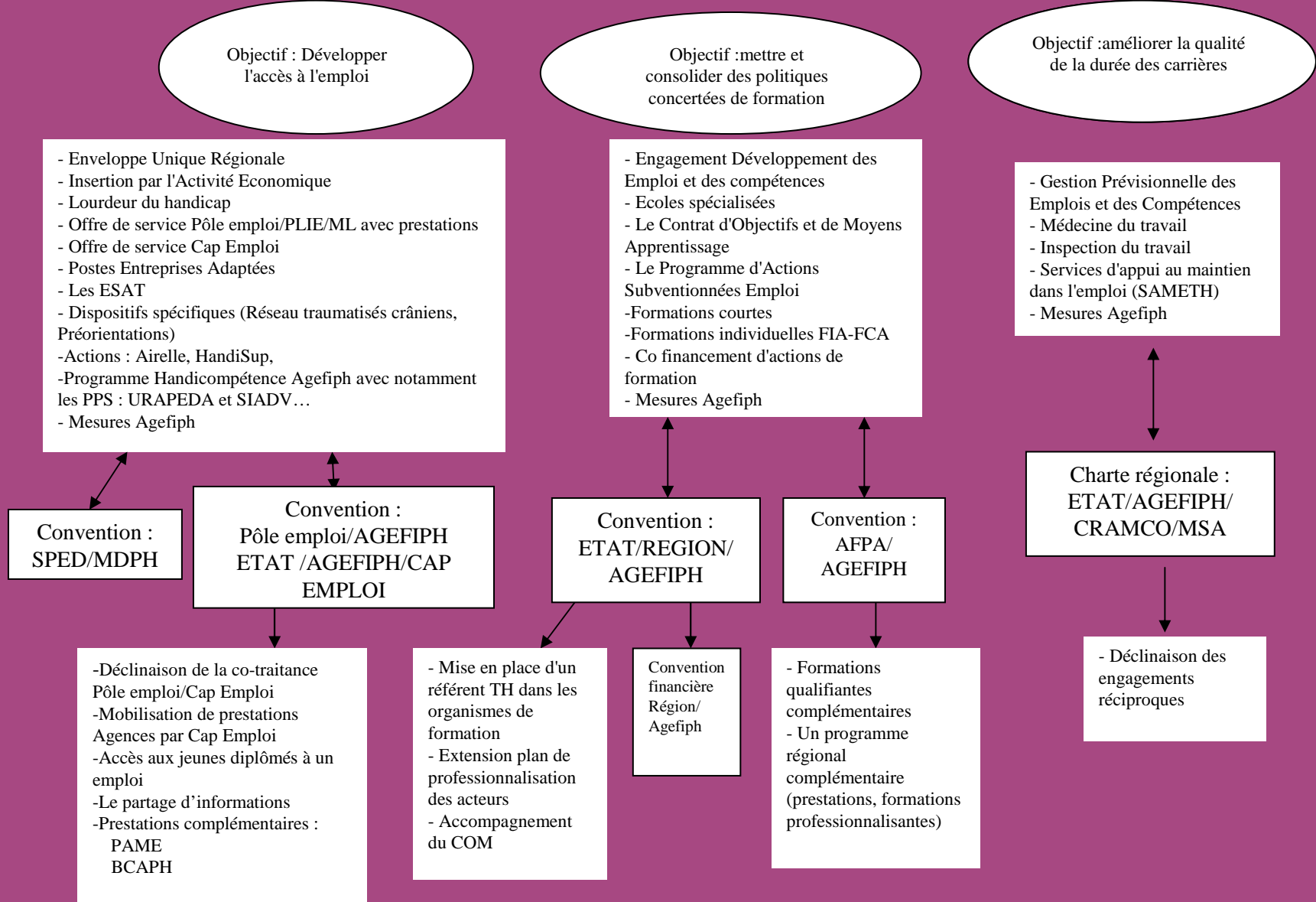
Dispositifs
de droit
commun

Dispositifs
spécifiques

SCHEMA D'ENSEMBLE

Schéma d'ensemble des conventions visant à renforcer les politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées en Limousin

CONVENTION ETAT/AGEFIPH 2008-2010



MOYENS MOBILISES PAR LE DROIT COMMUN

DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN

- ACCOMPAGNEMENT ET EVALUATION
- FORMATION
- OUTILS, DISPOSITIFS EN FAVEUR DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

ACCOMPAGNEMENT ET EVALUATION

- Accompagnement
- Prestations

Accompagnement

- Offre de service Pôle emploi.
- Offre de service des missions locales.
- Offre de service des Plans Locaux d'Insertion par l'Economique (PLIE).
- Accompagnement des bénéficiaires du RMI.

Prestations

- Ateliers.
- Evaluations (S2, bilans de compétences, EMT, ECCP, Immersion...).
- Outils visant à régler des problématiques périphériques (MOB).
- Cible emploi.
- Outils favorisant la création d'entreprise.

FORMATION

- Les centres de rééducation professionnelle.
- Le programme d'actions subventionnées.
- Les actions de formations du Conseil Régional.

Les centres de rééducation professionnelle

- Des dispositifs de Pré-orientation.
- Une diversité de formations qualifiantes.
- Une entrée possible seulement après une décision CDAPH.

Le PAS

- Financement des coûts pédagogiques et des rémunérations assurés par l'Etat.
- Des entrées suite à une validation par les services d'orientation professionnelle de l'AFPA non soumises à une décision CDAPH.
- Une diversité des formations (consolidation de projet de formation à formation qualifiante).

Les formations du Conseil Régional

- Financement des coûts pédagogiques et des rémunérations par le Conseil Régional et par l'AGEFIPH au-delà du 163^{ème} bénéficiaire.
- Non soumis à une décision CDAPH.
- Offre de formation diversifiée:
 - Remise à niveau
 - Insertion
 - Préqualification
 - Qualification

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- La mobilisation des offres de services des partenaires.
- La mobilisation de prestations et d'outils.

Les partenaires

- Médecins conseils.
- Services sociaux.
- Préventeurs.
- Services de santé au travail.
- Maisons départementales des personnes handicapées.

Les outils

- Temps partiel thérapeutique.
- Pension d'invalidité.
- Contrat de rééducation.
- Visite de pré reprise.
- Plan de formation.
- Bilan de compétences.
- Aménagement de postes.
- Reconnaissance de handicap.
- Aides techniques et financières.

MOYENS MOBILISES PAR L'AGEFIPH



DISPOSITIFS SPECIFIQUES INITIES PAR L'AGEFIPH EN LIMOUSIN

- ACCOMPAGNEMENT ET EVALUATION.
- FORMATION.
- OUTILS, DISPOSITIFS EN FAVEUR DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI.
- AIDES A L'EMBAUCHE.

Accompagnement et évaluation

- Co-traitance Pôle emploi/Cap Emploi.
- Accompagnement étudiants.
- Prestation Accompagnement pour la Mobilisation vers l'Emploi (PAME).
- Bilan Compétence Adapté Personne Handicapée (BCAPH).
- Diagnostic Personne Handicapée (DPH).
- Prestations ponctuelles spécifiques (PPS).
- Création d'activité.

CO-TRAITANCE Cap Emploi

- Une répartition concernant l'accompagnement des publics entre Pôle emploi et les Cap Emploi.
- Mobilisation des outils Pôle emploi par les Cap Emploi (évaluations, bilans de compétences).
- Offre de service Spécialisée dans chaque département (Cap emploi).

Actions pour l'emploi des étudiants handicapés

- Services aux étudiants handicapés
 - Développer ses expériences professionnelles.
 - Envisager une autre voie de formation.
 - Préparer son insertion professionnelle.
- Services aux entreprises
 - Identifier des étudiants répondant à leurs besoins de recrutement.
 - Parrainer des étudiants handicapés ou leur proposer des stages.

Mis en œuvre par HANDISUP

Prestation d'Accompagnement pour la mobilisation vers l'emploi (PAME)

- Lever les obstacles psycho-médico-sociaux.
- 4 mois renouvelable 1 fois.
- Prescripteurs : Cap Emploi/Pôle emploi.
- Public : demandeurs d'emploi TH.

Bilan Compétence Adapté Personne Handicapée (BCAPH)

- Déterminer ou confirmer un projet d'accès ou de retour à l'emploi.
- 20 heures de face à face réparties sur 10 semaines.
- Prescripteurs : Cap Emploi/Pôle emploi.
- Public : - demandeurs d'emploi TH ;
- bénéficiaires AAH avec
Orientation Professionnelle milieu ordinaire de travail.

Diagnostic personne handicapée (DPH)

- Vérifier la possibilité de concrétiser un projet de formation et de retour à l'emploi.
- 8 heures.
- Prescripteurs : Cap Emploi/Pôle emploi /Missions Locales.
- Public : demandeurs d'emploi TH.

Prestations Ponctuelles Spécifiques

- **Une expertise en matière de déficiences :**
 - **Visuelle** (Service Inter-régional d'Accompagnement de la Déficience Visuelle).
 - **Auditive** (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs).
 - **Motrice** (SAVS APF 19).
- **Evaluation des capacités fonctionnelles /**
Identification des techniques de compensation/
Mise en œuvre des techniques de compensation/
Appui et conseil à l'entreprise.
- **Prescription :** Pôle emploi, Cap emploi, Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés, prestataire vie au travail.

Conseils et aide à la création d'activité

1. Des prestations :

- Visant à apporter un appui par des experts de l'accompagnement des créateurs d'entreprises.
- Les personnes handicapées peuvent contacter directement Airelle.

2. Une subvention au bénéfice des personnes handicapées demandeurs d'emploi.

FORMATION

- Formations courtes (remobilisation et immersion).
- Formations positionnement.
- Co-financement de formations.
- Formations individuelles Agefiph (FIA).
- Formations collectives Agefiph (FCA).

Formations courtes

- Remobilisation et détermination de projet.
- Immersion en entreprise.
- Durée : 210 heures.
- Alternance centre de formation et entreprise.
- Prescripteurs : Pôle emploi/Cap Emploi / Missions Locales.

Formation Positionnement Formation

- Permettre aux travailleurs handicapés de se familiariser avec l'environnement et la culture technique du métier avant une entrée en formation.
- Durée : 280h à 420h.
- Alternance centre de formation AFPA avec les plateaux techniques et les immersions en entreprises.
- Prescripteurs : Pôle emploi, Cap emploi, Missions Locales.

Co-financement de formations

- Pôle emploi.
- Conseil régional.
- OPCA et OPACIF.
- Fonds de Formation des Entreprises de Travail Temporaire.
- Entreprise

Formations individuelles Agefiph

- Répondre aux besoins de formation lorsqu'il n'est pas possible de mobiliser les financements de droit commun.
- Coûts pédagogiques et rémunération.
- Prescripteurs : Pôle emploi/Cap Emploi.
- Public : demandeurs d'emploi TH non indemnisés par Pôle emploi au titre de l'ARE.

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- Bilan maintien dans l'emploi.
- Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (SAMETH).
- Service d'accompagnement à la vie au travail.

Bilan maintien dans l'emploi

- Valider un projet de reclassement ou étudier une piste de réorientation.
- 12 heures.
- Prescripteur : SAMETH.
- Public bénéficiaire : salariés en indemnités journalières ou demandeurs d'emploi.

SAMETH (Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés)

- Quatre services dédiés au maintien dans l'emploi des salariés dont le handicap apparaît ou s'aggrave.
- **1- Service d'information**: informer sur les dispositifs et aides mobilisables pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.
- **2- Service Facilitation**: aider à la mobilisation d'appui technique, administratif ou financier pour la mise en œuvre d'une solution de maintien lorsque la solution est identifiée.
- **3- Service Conseil**: éclairer sur la possibilité d'une démarche de maintien lorsque la situation n'est pas clairement identifiée.
- **4- Service Ingénierie**: contribuer à la recherche, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une solution de maintien lorsque cette solution n'est pas identifiée.

Service d'accompagnement de la vie au travail

- Accompagnement des entreprises en matière de gestion des parcours professionnels des salariés handicapés
- 1 diagnostic de situation professionnelle et un accompagnement à la mise en œuvre
- Une démarche fondée sur l'anticipation des évolutions technologiques, organisationnelles, du handicap...

Aides et appui à l'embauche

- Prime à l'insertion.
- Prime au contrat d'apprentissage.
- Prime au contrat de professionnalisation.
- Prime initiative emploi (PIE).
- Prime contrat durable.
- Prime à l'embauche d'un collaborateur issu du milieu protégé.
- Aide au tutorat en entreprise.
- Etudes ergonomiques préalables à l'adaptation des situations de travail.
- Aide lourdeur du handicap.
- Forfait formation.